Opérations broyage des végétaux - 14 février et 7 mars 2026

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise organise, conjointement avec la commune de Meulan-en-Yvelines, une opération de broyage des déchets végétaux. Celle-ci concerne prioritairement les communes ne disposant pas de collecte de déchets verts en porte-à-porte afin de proposer une solution alternative à leurs habitants tout en contribuant aux objectifs du programme local de réduction des déchets.



Les habitants sont invités à se rendre au point de rendez-vous fixé par la commune et GPS&O pour faire broyer leurs branches et tailles de haies (maximum 12 cm de diamètre) et repartir ensuite avec du broyat à utiliser dans leur jardin. Celui-ci peut servir à pailler pour limiter le développement des herbes indésirables, l'évaporation, le tassement, le ruissellement et freiner la progression de certains nuisibles comme les limaces.

En complément, une benne est également mise en place le temps de l'opération pour accueillir les déchets verts qui ne peuvent être broyés.

Opérations de broyage sur la commune de Meulan-en-Yvelines :

- Samedi 14 février, de 9h à 12h et de 14h à 18h, allée Pompadour
- Samedi 7 mars, de 9h à 12h et de 14h à 18h, rue Auguste Renoir.

Ces opérations s'inscrivent dans le respect de la biodiversité : **la coupe des haies est en effet interdite du 15 mars au 15 août, durant la période de nidification.**

? Service gratuit
? Se munir de sacs pour transporter le broyat.

Infos pratiques

N° Info déchets, 01.30.33.90.00, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Document(s)
Flyer Broyage Végétaux - Fev et Mars 26